

Le 28 juin 2018



Membres convoqués: Membres du comité directeur

Ordre du jour:

- I. Point budgétaire, prévision de dépenses d'ici à la fin d'année.
- II. Camp d'été: Participant- organisation de la logistique.
- III. Responsable d'activité randonnée.
- IV. Organisation à définir pour la préparation de l'exercice 2017-2018
- V. Forum des associations: participation définitive et organisation du stand
- VI. Préparation de l'AG DU 23/11: Trame pour le bilan présenté par le responsable d'activité.
- VII. Déclaration aux impôts des frais engagés pour l'association et non remboursés par le club Article 1.
- VIII. Point de développement des compétences.
- IX. SAE et Ecole d'escalade.
- X. Retour comité départemental du 12/06
Planning permanence et date du prochain CD.
Divers.

Présents: André CHARBONNEAU, Claudine CHARRE, Marie-Françoise CROZIER, Jean GREFFET, , Patrick ROLLAND, Philippe AUBAILE, Bernard CHEVIGNY, Andrée ROBERT, Aline MAIRE, Laurent BARBANCON, Monique AUGIER, Roland VIDAL.

Excusé: Marianne BOSSE.

I. Situation budgétaire à date, prévisions de dépenses

➤ Dépenses enregistrées:

BE escalade : 1200 €.

Vidéo projecteur + écran : 588 € pour 650 € prévus

Radio + abonnement : 521 € pour 540 € prévus

Formation : 1040 € (4 PSC1, Dany, Marie Françoise) pour une enveloppe totale de 1800 €.

Matériel : 32 dégaines : 260 €

➤ Dépenses à venir :

Animation club - frais de fonctionnement : 100 €.

Matériel : 150 € (Arva cassé) + corde légère : 100 €.

Formation : Neige et avalanches 2 (Vincent) : 250 € ; UFCA, carto 1, carto 2, initiateur rando (Bernard) : 577 €

Provision formation : recyclage initiateur rando Claudine et Luz : 200 €

Provision BE escalade pour le passage des autonomies : 960 € (3 dimanches, 8 heures, 40€/h).

T shirt : 450 €.

Soit un total de 2787 € en dépassement de 410 € par rapport aux prévisions initiales. Le poste formation est plus élevé que prévu et le cout du BE escalade pour les jurys autonomie n'était pas prévu.

L'objectif est de présenter un budget équilibré en fin d'exercice en alignant les dépenses sur les recettes plus élevées que prévues.

Action : achat d'une corde légère (50 m) pour les sorties ski de randonnée et randonnée glaciaire : Patrick, Laurent."

II. Camp d'été:Participant- organisation de la logistique.

A ce jour, on comptabilise 21 participants.

- P. Rolland se charge de préparer le matériel nécessaire et de l'acheminer jusqu'à Pralognan (longes de via ferrata, cordes, dégaines, friends)

- B. Chevigny prendra la tente collective et la radio et organisera le retrait du matériel individuel pour les personnes qui exprimeront des besoins (piolets, crampons notamment).
- Prévoir un retour du matériel rapide à la fin du camp. Question à clarifier en fonction des participants de retour sur Montélimar.

III. Responsable d'activité randonnée.

- Après concertation des personnes concernées, le schéma retenu est le suivant : Marie Françoise CROZIER prendra la mission de responsable d'activité randonnée épaulée par Michel PERRIER notamment pour la validation des sorties.

IV. Organisation à définir pour la préparation de l'exercice 2018-2019

La fédération a communiqué les tarifs concernant les cotisations 2018-2019.

Il faudra définir la part club à répercuter sur les cotisations.

- P. Aubaile et B. Chevigny se chargeront d'effectuer la partie administrative en septembre sur extranet.
- Bernard remplira le questionnaire ainsi que la commande de licences vierges (environ 230) à effectuer avant le 13 juillet.

V. Forum des associations: participation définitive et organisation du stand

Quelques points restaient à éclaircir sur l'organisation du forum,

- R.Vidal et L.Barbançon se chargeront de la préparation du stand. Information sur le créneau retenu pour la préparation à fournir : B Chevigny.
- A.Charbonneau viendra le dimanche de 14h à 18h pour compléter l'effectif.
- P.Rolland fera un petit montage vidéo sur le VTT et Ski de rando (remise prévue à l'occasion du camp d'été) et un diaporama de photos cayon sera diffusé avec le vidéo projecteur pour animer le stand
- Quelques affiches seront récupérées du local pour meubler le stand

VI. Préparation de l'AG DU 23/11: Trame pour le bilan présenté par le responsable d'activité.

La salle est réservée pour la date du 23 novembre.

- B.Chevigny nous soumet la trame pour le bilan qu'il incombera à chaque responsable d'activité de compléter.
- La première requête concernant le nombre d'adhérents ayant participé à une sortie officielle semble difficile à obtenir, cette idée est abandonnée.

- Devra être indiqué notamment:
 - Le nombre de jours d'activités
 - Le nombre d'encadrant total et à jour de recyclage Brevetés
 - Compétences reconnues
 - Développement des compétences
 - Brevet obtenu
 - Recyclage réalisé
 - Atteinte de l'autonomie dans l'activité
 - Fait marquant de l'année
 - Les ambitions de la saison prochaine
 - Mettre au moins une photo représentative de l'activité

VII. Déclaration aux impôts des frais engagés pour l'association et non remboursés par le club Article 1.

Depuis 2000, il serait possible de bénéficier de réduction d'impôt accordée au titre de dons . Après de plus amples informations , ces réductions d'impôt sont effectives seulement si le bénévole renonce au remboursement de ses frais dans la mesure ou le club a prévu dans ses statuts une prise en charge de ses mêmes frais.

- En conclusion, à ce jour, seuls les déplacements formations et réunions extérieures peuvent être concerné par cette mesure si il y a renoncement au remboursement.

VIII. Point de développement des compétences.

- D.Lehoux a suivi le stage « techniques verticales » qui est un préalable au test d'entrée en formation initiateur canyon.
- M.F Crozier et B.Chevigny deviennent initiateurs rando brevetés
- 9 personnes sont inscrites pour la formation carto 1.
- G.Robert et J. Depp sont inscrits pour la formation carto 2.
- Au total 5 encadrants rando supplémentaires seront brevetés et à jour de recyclage d'ici la fin de l'année.

IX. SAE et Ecole d'escalade.

Pour la saison prochaine, le club bénéficiera de 2 créneaux supplémentaires.

- Le vendredi de 18h30 à 21h00 pour les grimpeurs adultes autonomes.
- Le samedi matin pour l'école d'escalade.
Chaque session comprendra 12 enfants.

Pour l'instant 8 enfants sont inscrits le mercredi et 5 le samedi.

Cette année, il n'y a pas eu de sortie extérieure. Cette idée sera à soumettre pour l'année prochaine.

X. information: retour comité départemental du 12/06

Les quelques points abordés lors de cette réunions du CD sont les suivants :

- Création d'un poste d'agent de développement en région AURA : chaque club fait une remontée sur ce qui pourrait être confié à cet agent de développement sous forme de cahier des charges.
- Projet jeune avec une école d'excellence escalade qui concernerait la tranche d'âge 15-18 ans
- La rencontre Peintre en montage ne pourra pas être reconduite faute de bonne volonté pour remplacer la personne pilote du projet.
- Dossiers pédagogiques: Il n'y pas d'échange ni de mutualisation concernant les dossiers pédagogiques formations internes. Chaque club doit se préparer ses propres dossiers.

Les permanences

Jean GREFFET	6 Septembre 2018
--------------	------------------

La date du prochain Comité directeur est fixée au Jeudi 6 septembre à 19h45.

Fin de séance 22 h15.